

## Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU)

### Projet 2017 en collaboration avec les lycées: La liberté d'expression: Étendue et limites.

Sessions finales le 11 et 12 mai à la Chambre de Commerce.

Demi-journée en deux grands groupes de travail le 11 mai.

Cette année le projet 2017 de l'ALNU, concernant la liberté d'expression : étendues et limites, en collaboration avec 4 lycées avec 6 groupes de travail d'élèves, en tout 40 élèves et 6 professeurs accompagnateurs, était à nouveau un succès. Les groupes de travaux d'élèves participants au projet étaient d'un des quatre lycées suivants: L'Athénée de Luxembourg (AL), l'Attert Lycée Redange (ALR), le Lycée de Garçons de Luxembourg (LGL) et le Lycée Robert-Schuman Luxembourg (LRSL).



M. Roger Infalt

Au cours de cette demi-journée, M. Roger Infalt, journaliste, président de l'Association luxembourgeoise des journalistes et Secrétaire général du Conseil de Presse, a fait un exposé sur la presse. Il a souligné que l'étude aux médias dans l'enseignement doit être pratiquée plus activement dans les lycées, afin que les élèves aient la possibilité de mieux analyser et distinguer les fausses nouvelles (fake news) des reportages légitimes.

Le Conseil de presse accrédite les journalistes par une carte de presse. Au sein de ce conseil, une commission des plaintes traite des litiges. Un journaliste ne doit pas publier ses sources ce qui peut mettre en question sa crédibilité d'une certaine manière. Du fait que le statut professionnel de journaliste n'est pas encadré et protégé au niveau législatif, des informations d'une qualité douteuse peuvent être publiées assez facilement dans certains médias qui ne sont pas représentés au Conseil de presse. M. Infalt a expliqué que les journalistes

peuvent être soumis à des pressions par des actions d'intimidation et des procès en justice associés éventuellement à des demandes de dédommagement parfois exorbitantes.

L'accès à l'information au Luxembourg dans un délai raisonnable devrait être sécurisé par une loi.

Monsieur Infalt a pris la peine d'expliquer que n'importe qui a le droit au Luxembourg de se présenter comme journaliste et ainsi d'interviewer les gens, par exemple. C'est donc la carte

professionnelle du journaliste qui distingue ceux qui sont vraiment accrédité par le Conseil de Presse.

Les élèves ont procédé à un échange sur leurs travaux afin d'établir une résolution sur la liberté d'expression au sein des deux grands groupes de travail inter-lycées. La coordination de ces groupes était assurée par un président, un secrétaire et un rapporteur, choisis parmi les élèves.



M. Roger Infalt et les élèves à la Chambre de Commerce le 11 mai

### Journée plénière le 12 mai.

Lors de cette journée plénière, plusieurs orateurs et personnes invitées ont fait des interventions. Les différents groupes de travail des élèves ont exposé oralement les deux meilleurs résumés sur la situation mondiale, respectivement ont fait des présentations Powerpoint sur une situation particulière ainsi que deux résolutions, qui avaient été établies la veille. Un jury, composé d'un représentant de chaque lycée participant et des membres du Conseil d'Administration de l'ALNU, a procédé à une évaluation sur les travaux écrits et les prestations orales effectués par les différents groupes de travail des élèves. La modération de la journée plénière a été faite par Paul Frank, vice-président de l'ALNU. Un débat sur la base d'un questionnaire a été modéré par le professeur Jean-Paul



Élèves à la Chambre de Commerce le 12 mai



Le podium le matin du 12 mai à la Chambre de Commerce : M. André Rollinger, M. Paul Frank, M. Carlo Thelen, M. Louis Oberhag, Mme. Rahsan Celik

Lehners, titulaire de la Chaire UNESCO en droits de l'homme à l'Université du Luxembourg. La journée s'est terminée par la remise des certificats de participation et des prix du concours aux élèves et une réception.

- M. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, a expliqué que la Chambre de Commerce, fondée en 1841 deux ans après l'accession à l'indépendance du Luxembourg, a une très longue tradition dans la promotion des entreprises, qui sont à la base de la richesse d'un pays. Elle apporte aussi son soutien à la création de nouvelles entreprises au sein du House of entrepreneurship. Concernant l'enseignement au

sein des lycées, il estime qu'une plus grande place devrait être accordée à l'économie afin de permettre aux élèves de s'initier au fonctionnement des entreprises et au monde du travail.

- M. André Rollinger, président de l'ALNU, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a relevé la qualité appréciable de l'ensemble des travaux effectués par les élèves. La diffusion de fausses nouvelles et de faits alternatifs mettent la liberté d'expression sous pression également dans les sociétés démocratiques. Il y a plusieurs décennies, Georges Orwell, l'auteur du célèbre roman '1984', avait déjà écrit : « Plus une société s'éloigne de la vérité, plus elle déteste ceux qui la disent. » A la suite de la révolution digitale en cours, la multiplication des sources et des échanges d'informations entraîne une ouverture et une transparence croissantes au sein de nos sociétés, mais demande plus d'efforts aux citoyens pour décrypter la complexité de ces informations.

- M. Pierre Reding, Premier conseiller de gouvernement au Ministère de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse, souligne l'importance que la liberté d'expression, la pensée et l'éthique soient thématiques et discutés dans l'enseignement en général. Au Luxembourg, on jette facilement un regard sceptique sur d'autres nations qui ont des démocraties douteuses, mais on se doute rarement de soi-même. Ainsi, il est réconfortant de constater que les élèves ont analysé dans leurs travaux aussi des cas particuliers ayant un rapport direct avec le Luxembourg. Il importe que les jeunes fassent preuve de courage pour défendre la liberté d'expression et sortir ainsi de l'anonymat.



M. Pierre Reding

- M. Marc Bichler, ambassadeur itinérant pour les droits de l'homme au Ministère des Affaires étrangères et européennes, a rappelé que la liberté d'expression fait partie d'un ensemble de droits de l'homme énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Il a aussi souligné l'importance de la Société civile et de différentes institutions qui s'engagent à promouvoir la liberté d'expression. Tous ces droits sont indivisibles et universels. Il n'est pas possible d'en choisir certains et de laisser de côté d'autres. Le Luxembourg vient d'adhérer à un Partenariat multilatéral pour un gouvernement ouvert d'environ soixante-dix pays, permettant de faire des avancées dans la mise en œuvre du droit à l'information en vue d'une meilleure inclusion de la société civile et des citoyens dans les affaires de l'Etat.



M. Jean-Paul Lehners et M. Marc Bichler

- M. Jean-Paul Lehnens a mentionné en introduction du débat le rapport 2017 de la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) qui est un organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur le Luxembourg. Dans ce rapport globalement positif, il est constaté que des progrès ont été accomplis dans un certain nombre de domaines, même s'il reste encore des points en suspens. Plusieurs auteurs d'un discours de haine ont été condamnés par les tribunaux et la police a enregistré de nombreux dossiers à ce sujet. La publication illicite de documents d'une entreprise comme dans le cas de Luxleaks est en principe assimilable à un vol. Mais cette règle peut ne pas être absolue. M. Lehnens a cité l'exemple d'un droit en Afrique de l'Ouest au 13<sup>e</sup> siècle, qui permettait à une personne de prendre une pomme seulement pour assouvir sa faim, mais pas pour la vendre.

Le groupe de travail des élèves du Lycée de Garçons de Luxembourg a remporté le premier prix de 1000€ et le prix spécial pour le meilleur résumé de 200€. Le deuxième prix de 700€ a été remis au groupe 2 du Athenée de Luxembourg, le troisième prix de 500€ était pour le groupe 1 du Lycée Robert-Schuman Luxembourg, le quatrième prix avec une valeur de 400€ était remis au le groupe 1 de l'Athenée de Luxembourg, le cinquième ayant une valeur de 300€ était pour le groupe du Atert Lycée Rédange qui en même temps reçu le prix spécial pour le meilleur résumé avec une valeur de 200€ et le sixième prix ayant une valeur de 200€ a été remis au groupe 2 du Lycée Robert-Schuman Luxembourg.



Groupe d'élèves du LGL – gagnants du 1<sup>er</sup> prix et d'un prix spécial. Vincent Bsarani, Felix Boever, Fränk Dumong et Jan Jablonowski

Le tableau suivant regroupe en plusieurs catégories les situations particulières, les enjeux et les autres réflexions, qui ont été abordés lors des séquences de Questions & réponses sur la presse et sur les différentes présentations des élèves, lors du débat et dans les deux résolutions des grands groupes de travail des élèves. Ces résolutions ont été fusionnées en une seule résolution globale.



Les invites, professeurs accompagnateurs, élèves et membres de l'ALNU à la Chambre de Commerce

Catégories	Situations et cas particuliers	Enjeux	Autres réflexions dans le cadre des séquences Questions&Réponses, du débat et des résolutions des élèves
La presse et les médias, le droit à l'information notamment au Luxembourg et en Europe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le droit d'accès à l'information n'est pas réglementé au Luxembourg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Infalt explique qu'une législation à ce sujet avec des délais raisonnables est nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès à l'information doit être assuré (transparence administrative)</li> <li>Les médias jouent un rôle important dans la mise à disposition d'informations fiables et de qualité; ceux-ci sont parfois victimes d'un manque d'indépendance face à de grandes sociétés, de moyens financiers non adéquats ainsi que de la tentation d'une certaine autocensure.</li> </ul>
L'éducation et la participation des jeunes et des citoyens, l'Internet et les réseaux sociaux, le cadre juridique, le rôle de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>La prise en compte de la liberté d'expression dans l'enseignement</li> <li>Le cadre juridique national et international de la liberté d'expression et l'évolution de ce cadre</li> <li>L'ALNU tout comme le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies ont rappelé en 2013 les droits du lanceur d'alerte américain Edward Snowden, qui a révélé l'existence d'un contrôle par les Etats-Unis d'Amérique sur les communications électroniques à une échelle mondiale</li> <li>La jeune fille pakistanaise Malala Yousafzai, qui s'est engagée pour l'éducation des filles, a été victime d'un attentat perpétré par les Talibans; avec les recettes de la publication d'un livre, elle a créé le 'Malala Fund', qui soutient l'éducation des filles dans différents pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Reding mentionne l'importance de la liberté d'expression dans l'enseignement</li> <li>M. Bichler relève que la législation en matière de liberté d'expression doit être respectée par tous les citoyens d'un pays, mais celle-ci doit être adaptée à l'évolution constante de la société et de la technologie</li> <li>M. Rollinger souligne qu'en fonction du droit international, la liberté d'expression ne peut pas être mise en cause d'une manière générale pour des raisons de sécurité nationale. De plus, la vie privée des citoyens ainsi que le droit d'asile pour les réfugiés doivent être respectés</li> <li>La jeune fille Malala est devenue une personnalité mondiale et a été récompensée pour son engagement par le prix Nobel de la paix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'éducation est importante : promotion d'un esprit critique, lutte contre la restriction de la liberté d'expression, connaissance des différents médias</li> <li>Une participation active des jeunes et des citoyens pour leur propre liberté d'expression est nécessaire</li> <li>La recherche de l'argent lors de la collecte de fonds et le financement de projets par des personnes devenues célèbres devraient rester transparents et non excessifs</li> <li>On ne peut pas avoir assez de courage de faire une action dans une situation difficile à la limite du respect de la législation nationale</li> <li>La conservation de la liberté d'expression nécessite aussi sa diffusion et sa propagation à une échelle mondiale au niveau des réseaux sociaux, de la presse, de l'enseignement, de campagnes nationales</li> <li>La société civile doit s'engager elle-même à lutter pour cette liberté</li> </ul>
La lutte contre le racisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Propos diffamatoires et haineux de M. Joe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limites de la liberté d'expression:</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sanctions de l'ADR contre M. Thein sont</li> </ul>

<p>et l'intolérance, le discours de haine au Luxembourg et à l'étranger</p>	<p>Thein à l'égard du Ministre des Affaires Etrangères au Luxembourg</p>	<p>Respect des droits et de la réputation d'autrui</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Lehnens précise que la liberté d'expression peut être trop extensive par exemple pour des commentaires trop radicaux, extrémistes ou racistes; dans ce cas, les médias peuvent éliminer ces commentaires</li> </ul>	<p>jugées être nécessaires</p>
<p>La forte restriction et le musellement de la liberté d'expression et l'oppression des défenseurs des droits de l'homme dans différents pays étrangers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en détention et inculpation de nombreux journalistes en Turquie comme Deniz Yücel, le correspondant du journal 'die Welt'</li> <li>• Longue peine de prison pour des défenseurs des droits de l'homme en Chine comme Liu Xiaobo ; assassinat d'opposants au régime comme Anna Politkovskaia en Russie</li> <li>• Reporters sans frontières établit chaque année un classement des pays sur le respect de la liberté de la presse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La liberté d'expression est fortement réduite dans des pays comme la Chine ou la Turquie avec lesquels l'Union Européenne entretient pourtant des liens économiques et politiques étroits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La restriction de la liberté d'expression est liée au système politique, économique et social dans certains pays</li> <li>• La répartition de la liberté d'expression est très inégale à travers le monde</li> <li>• Les pays de l'Union Européenne devraient s'engager davantage dans les relations avec différents pays en faveur d'une application moins inégale à travers le monde des principes de la Déclaration Universelle des droits de l'homme tels que la liberté d'expression</li> <li>• L'Europe pourrait apporter une aide financière et technologique à certains pays pour y améliorer la liberté d'expression</li> </ul>
<p>Les lanceurs d'alertes au Luxembourg et à l'étranger</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cas de 'Panama Papers' et de Luxleaks témoignent des transferts d'argent très importants entre différents pays dont le Luxembourg avec le but de minimiser la taxation sur les bénéfices et sur les capitaux</li> <li>• Wikileaks a dévoilé différents documents secrets sur la prison américaine de Guantanamo , les négociations sur les accords commerciaux TTP et TTIP, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre juridique pour la taxation varie beaucoup d'un pays à l'autre ; de ce fait certains pays doivent encaisser d'importantes pertes de taxes</li> <li>• Certains documents impliquant le fonctionnement et les relations des Etats, qui peuvent avoir un intérêt pour les citoyens, sont tenus secrets par les gouvernements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la réglementation sur les échanges économiques et financiers internationaux, les principes des droits de l'homme comme l'équité, la justice, l'égalité devraient être pris en compte aussi</li> </ul>